

POLE DYNAMIQUES TERRITORIALES

DIRECTION EQUILIBRE DES
TERRITOIRES

SERVICE DES SOLIDARITES
TERRITORIALES

Affaire suivie par

Marc-André LEAUMENT

Madame Alice LEBRET

Présidente

Fougères Agglomération

Parc d'Activités de l'Aumallerie

1 rue Louis Lumière

35133 LA SELLE EN LUITRE

Tél. : 02 99 02 41 74

marc-andre.leaument@ille-et-vilaine.fr

Réf. 1041

Rennes, le 23 JUIN 2026

Madame la Présidente,

Dans le cadre de la consultation des personnes publiques associées, le Département d'Ile-et-Vilaine a été sollicité, le 25 mars 2026, par Fougères Agglomération sur l'arrêt du projet de plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Ouen-des-Alleux.

L'avis du Département porte sur les compétences qui lui incombent, notamment sur les routes départementales, les espaces naturels sensibles et les itinéraires de randonnée d'intérêt départemental.

Lors de la séance du 8 juin 2026, la Commission permanente a émis un avis favorable à la révision du plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Ouen-des-Alleux, avec les observations suivantes précisées en annexe :

- Renforcer les densités de logements et préciser les objectifs chiffrés de production de logements sociaux ;
- Intégrer les marges de recul départementales et annexer les plans d'alignement des RD 20, 22 et 102 ;
- Mentionner dans le rapport de présentation l'espace naturel sensible « Vallée du Couesnon » et la zone de préemption environnementale associée ;
- Conforter la trame verte en intégrant les prairies, en fixant des objectifs de surface et en favorisant la restauration des continuités écologiques ;
- Renforcer les prescriptions relatives à la trame noire, aux espèces invasives et à la perméabilité des clôtures ;
- Préciser et renforcer les orientations paysagères afin d'améliorer leur cohérence territoriale, leur portée opérationnelle et la qualité du cadre de vie ;

- Encadrer les projets d'énergies renouvelables au regard des corridors écologiques, notamment pour la protection des chiroptères.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma considération distinguée *et cordiale*.

Stéphane LENFANT

Le Vice-Président délégué à la transition
écologique, à l'agriculture et au foncier

Pièces jointes : Délibération et annexe Commission permanente

Copie : Mairie de Saint-Ouen-des-Ailleux
Madame Isabelle Courtigné, Conseillère départementale